Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 035-213502719-20260827-2026082763AUDIT-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

St Georges de Reintembault

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

COMMUNE DE SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt six, le vingt-sept août à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué par convocation en date du 21 août 2026 et affichée à la porte de la Mairie, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Rosi BORDET, Maire.

Nombre de membres :
- En exercice : 19
- Présents : 15.
  - Votants : 19
  - Pour : 16
  - Contre :0
  - Abstention : 3

Etaient présents (P), absents (A), excusés (E), représentés (R)
Mesdames et Messieurs :

❖

BORDET Rosi	P	FOUGERES Stéphane	P
ROSSIGNOL Séverine	P	GUERAULT Samuel	R
GROUSSARD Marylène	P	CHIQUERILLE Catherine	P
LODE Paul	P	LE CONNIAT Michel	P
DAUGUET Christèle	P	DOUARD Nathalie	P
MOUBECHE Patricia	P	BAILLEUL Julien	P
BERTIN Pauline	P	JACQUOT Vincent	P
GUERIN Benoît	R	PHILIPPEAUX Nelly	R
MIGNOT Victor	P	HOCHET Lyna	R
GENNEVÉE Rémy	P		

Avaient donné pouvoir :

Mandant	Mandataire	Procuration pour
GUERAULT Samuel	*ROSSIGNOL Séverine*	*Pour l'ensemble de la séance*
GUERIN Benoit	*DAUGUET Christèle*	*Id*
HOCHET Lyna	*GENEVÉE Rémy*	*Id*
PHILIPPEAUX Nelly	*MIGNOT Victor*	*Id*

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), M. Rémy GENNEVÉE a été désigné secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 035-213502719-20260827-2026082763AUDIT-DE

Délibération 2026.08.27.63

Prestation audit financier

Madame le Maire propose d'engager un audit financier afin d'obtenir une visibilité complète sur la gestion financière de la commune sur les 6 dernières années, afin d'identifier :
- les postes de dépenses sur lesquels des économies sont possibles ;
- les lignes budgétaires à optimiser ;

Cette analyse doit permettre de bâtir une trajectoire financière plus efficace pour les 6 à 7 prochaines années.

Madame le Maire propose de consulter plusieurs cabinets afin d'obtenir une méthodologie et un estimatif de leur mission.

Le Conseil municipal,

Vu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, à la majorité,

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

- **Autorise Mme le Maire à consulter des cabinets pour réaliser un audit financier,**

Pour le Maire empêché
L'Adjoint
S. FOUGERÉS

Pour extrait certifié conforme,
le registre dûment signé,
Le Maire,

Rosi BORDET